

seil des ministres et a affirmé la nécessité d'une convocation immédiate des représentants du peuple pour discuter avant tout la question de la cessation des hostilités avec le Japon.

A cette séance ont également pris part les membres des Etats du gouvernement de Pétersbourg, soit en tout 250 personnes.

On a ensuite discuté principalement la question de savoir sous quelle forme on devait ressusciter le gouvernement la nécessité de cette convocation.

Plusieurs journaux ont reçu de Moscou des télégrammes laconiques les informant que le congrès des députés des zemstvos et des députés des villes, tenu dans un local privé, a été dissous par la police, qui avait, parait-il, opéré quelques arrestations.

L'administration gouvernementale interdit rigoureusement aux journaux de rien publier concernant le congrès.

La municipalité de Moscou a reçu, signé par soixante-douze conseillers municipaux, des déclarations qui se lisaient ainsi : « Le jour le plus prochain de la convocation des représentants de la nation est impossible, à l'heure où il appartient au peuple de résoudre lui-même la question de la guerre ou d'une paix digne de la Russie, et de procéder à la reconstruction de l'édifice national.

Ayant conscience de leur devoir civique, les notables invitent le Conseil municipal de Moscou à reconnaître comme irresponsable la convocation immédiate des représentants du peuple, dont la première tâche devrait consister dans la solution de la question de la guerre ou de la paix. »

Le bruit courait que le général Kostov, gouverneur général de Moscou, aurait résolu de donner sa démission parce que ses aspirations personnelles sont en désaccord avec le nouveau courant et l'accentuation de la politique réactionnaire. On dit qu'un membre du conseil de l'empire, M. Stürmer, remplacera très probablement M. Boudigine. M. Stürmer est connu comme un réactionnaire avéré. Il fut un moment considéré, après le meurtre de Plehve, comme son successeur probable au poste de ministre de l'Intérieur.

**Au Conseil municipal de Moscou**

Moscou, 8 juin. — La séance d'hier du conseil municipal de Moscou a dû, conformément à la loi, commencer par le huis-clos, pour la discussion de l'injonction du préfet l'ayant à l'ordre du jour la déclaration des 72 conseillers, élus par la convocation immédiate des représentants du peuple pour résoudre la question de la cessation de la guerre.

Pendant la conférence relative à cette injonction, conférée qui a duré trois heures, le conseil municipal a déclaré, par 96 voix contre 12, que l'injonction était illégale et qu'elle entraînait l'oukase impérial du 3 mars.

Le conseil a déclaré ensuite, par 88 voix contre 20, la nécessité de convoquer immédiatement les représentants de la nation pour résoudre la question de la guerre ou de la paix, et a chargé le maire, prince Galitzine, de présenter cette décision au conseil des ministres.

Le public, venu en masse assister à la séance, était très surexcité et tenait des propos assez vifs.

**Odieux attentat**

**UN ENFANT STRANGE ET VIOLE**

Tout, 8 juin. — Un crime qui rappelle les faits tragiques de Pétersbourg, à Lille, et qui, au contraire, s'est accompli dans un lieu de repos, dans le bois de la Fauquie, vient d'être découvert aux environs de Toul.

Le jeune enfant, âgé de deux ans, se nomme Louis, et est le fils de M. de la Fauquie, de la commune de Wail-de-Pesse. Le soir, il ne fut pas à la maison. Les parents passèrent la nuit à faire des recherches qui restèrent infructueuses. Le lendemain matin, le corps de l'enfant fut découvert, étendu sur le sol, dans le bois de la Fauquie, à une distance de vingt-cinq mètres de la maison. Le corps était couvert de blessures et de contusions. Les vêtements étaient dans un désordre qui indiquait clairement la nature de l'attentat dont le jeune enfant avait été victime. Le corps fut transporté à l'hôpital et les constatations furent faites par le médecin légiste.

Le docteur Lecomte a reconnu que la victime avait subi les derniers outrages après avoir été étranglé.

Le corps fut inhumé dans un cimetière voisin de la commune de Wail-de-Pesse.

**Congrès des Travailleurs du Livre**

Troisième journée. — Les modifications aux statuts de la Fédération. Le discours de route. La question de grève.

— La cotisation fédérale.

Evén. 8 juin. — Une grande partie de la journée d'hier a été prise par la discussion des modifications aux statuts. Une des principales est celle relative aux relations avec les fédérations étrangères. Il s'agit de savoir si, dans les conditions actuelles, il est possible de conclure des accords de coopération avec les fédérations étrangères. Les membres du congrès ont discuté longuement cette question et ont finalement décidé de maintenir la situation actuelle.

Après la discussion, le congrès a adopté une résolution relative à la question de la grève. Il a été décidé que les travailleurs du livre doivent se préparer à la possibilité d'une grève générale.

Le congrès s'est terminé par un banquet et un discours de clôture.

Aucune grève ne peut être déclarée avant d'avoir épuisé tous les moyens de conciliation et sans autorisation du Comité central.

Sont considérés comme grévistes les fédérés qui ont été démissionnaires, ceux qui ont été remplacés, ceux qui ont été renvoyés pour la défense du tarif, pour opinions politiques et religieuses, ceux refusant de veiller ou de travailler sans grève.

Certains sections ayant demandé la dissolution du Comité central, le Comité a décidé, par 156 voix contre 13, après appel nominal, le maintien de la cotisation à 2 fr. par mois.

Les sections feront parvenir les cotisations directement au Comité central à la fin de chaque trimestre. Elles devront se baser, pour le paiement des cotisations, sur le total de leurs syndiqués inscrits.

**Contre le blanc de céruse**

**PROMESSES DU GOUVERNEMENT**

Paris, 8 juin. — M. Bienvu-Martin, ministre de l'Instruction publique, a reçu hier une délégation de la Fédération nationale des ouvriers peintres, qui lui a été présentée par M. Broton, député du Cher.

Le ministre a promis de donner satisfaction à cette demande. Ces expériences auront lieu dans un très bref délai.

**Les Empoisonneurs de Marseille**

L'affaire Massot-Hubac devant la Cour d'assises du Var. — Deuxième journée.

Draguignan, 8 juin. — L'audience de ce matin a été consacrée à la suite de l'audition de témoins. On a particulièrement remarqué celle de Marie Hubac qui a été avoué par elle-même avoir été victime d'une tentative d'empoisonnement de la part de son mari, le sieur Hubac, qui a été condamné à la prison à perpétuité.

Le témoin, en sanglotant, raconte comment elle apprit la mort de son mari et comment elle reçut les lettres anonymes dénonçant l'empoisonnement.

La déposition de la veuve Hubac, sœur de Massot, qui est ensuite entendue, produit une vive impression.

L'audience est ensuite levée à onze heures.

**Faits Divers REGIONAUX**

**Terrible drame de famille**

**A LAMBERSART**

Un fou furieux. — Menaces de mort. — Ses frères se défendent à coups de revolver. — Le fou blessé.

Un drame affreux vient de mettre en émoi toute la population de Lambersart. Dans les soirées de mercredi, Fernand G., 21 ans, ouvrier peintre, demeurant chez ses parents à Lambersart, avenue Sainte-Cécile, se livra à de terribles excès de violence. Il se précipita sur son frère, le sieur Louis, et le frappa à coups de poing, demandant qu'on lui livrât un revolver. Les parents tentèrent de le raisonner, mais il se précipita sur eux et les frappa à coups de poing.

Le frère Louis, qui est un homme calme et raisonnable, se défendit à coups de revolver. Le fou fut blessé à la tête et à la main.

Le frère Louis fut également blessé à la main.

Le drame se termina par l'arrestation de Fernand G. et de son frère Louis.

**Tragique Suicide à St-Martin**

Il y a quelques années, s'établissait, à St-Martin, canton de Solesmes, un lieu dit « la Vallée ». C'était un lieu agréable, entouré de bois et de fleurs. Un homme de 60 ans environ, Honoré Mison, ancienement établi à Baillincourt, se rendait à son travail habituel.

Un jour, il fut surpris par une violente tempête. Il se réfugia dans un petit bâtiment qui servait de dépôt à son matériel. Il fut surpris par une violente tempête.

Il fut surpris par une violente tempête.

**Suicide dramatique à Hénil-Liétard**

La fosse Mulot était mise hier soir, en émoi par le bruit d'un drame tragique qui venait de se passer dans ce village. Un homme de 30 ans environ, un ouvrier s'était précipité dans la fosse Mulot, et s'était précipité dans la fosse Mulot.

Le corps fut retrouvé dans la fosse Mulot.

**Audacieux cambriolage à Valenciennes**

Un coffre-fort éventré. — Vol de 2.000 francs.

Valenciennes, le 8 juin. — La nuit dernière, la visite des cambrioleurs qui depuis quelques semaines semblaient nous accorder une trêve relative.

Hier, vers 4 heures et demie du matin, Paul Lebeau, tailleur de pierres blanches, 3 avenue Saint-Roch, constata, en se levant, que sa maison avait été visitée.

Le coffre-fort, qui se trouvait dans le sous-sol, avait été ouvert et le contenu avait été volé.

Le cambrioleur avait pris 2.000 francs.

**Fatale Imprudence à Fécamp**

En voulant tuer des moineaux. — Un vieillard de 75 ans qui tue son frère âgé de 72 ans.

La commune de Fécamp a été mise en émoi mardi par un bien douloureux événement. M. Valentin Mériot, propriétaire, âgé de 72 ans, avait reçu la visite de son frère, âgé de 75 ans, habitant Aniche, lorsque vers trois heures, Valentin ayant aperçu des moineaux qui picoraient dans ses plates-bandes, eut la pensée de les tirer. Il retourna dans sa maison pour chercher son fusil et se disposa à aller en joue lorsque le coup partit tout seul, allant atteindre Jean-Baptiste Mériot assis non loin de là.

Le malheureux qui reçut toute la charge dans le bas-ventre fut transporté aussitôt dans la chambre de son frère où il expira quelques heures après malgré les soins du docteur Billard, de Wasmes-au-Bac.

Valentin Mériot est depuis ce terrible accident dans une état de prostration qui fait craindre pour sa raison.

**Audacieuse tentative d'évasion au 15<sup>e</sup> d'Artillerie à Douai**

Une brèche dans la muraille. — Evasion manquée.

Nos lecteurs se rappellent qu'il y a environ six mois, un artiller de 15<sup>e</sup>, nommé Fanchon, en prévention de conseil de guerre, s'échappa de la cellule où il était incarcéré. Il y a quinze jours ce soldat était retrouvé par les autorités militaires après quelques jours après la réintégration de Fanchon que deux individus, un homme et une femme, aux allures singulières se tenaient en embuscade derrière le mur où sont adossées les cellules.

Une surveillance plus active fut exercée et mercredi vers neuf heures et demie, la ronde s'aperçut que les briques de la cellule de Fanchon avaient été démolies et que l'homme et la femme s'étaient précipités par la brèche faite dans le mur.

La demande de l'autorité militaire la police a ouvert une enquête à l'effet de découvrir les complices de Fanchon.

**Le Nouveau Théâtre DE LILLE**

Les démolisseurs. — Le square Jussieu. — Un projet aventureux. — Le boulevard Lille-Roubaix et le nouveau théâtre. — Les loteries.

On reparle de la construction du nouveau théâtre de Lille. C'est une nécessité qui s'impose en effet et la fameuse « salle de spectacle » de la place Sébastopol n'a que fort mal remplacé le vieux théâtre incendié, ses défauts multiples et ses inconvénients de toutes sortes.

Sans doute, parmi toutes les nécessités qui nous accablent il en est peut-être de plus urgentes encore que celle de la reconstruction du nouveau théâtre.

Mais celle-ci l'est assez, cependant, pour qu'on cherche à la satisfaire au plus tôt.

On a donc projeté de démolir le square Jussieu et de construire un nouveau théâtre sur ce terrain.

**Tragique Suicide à St-Martin**

Il y a quelques années, s'établissait, à St-Martin, canton de Solesmes, un lieu dit « la Vallée ». C'était un lieu agréable, entouré de bois et de fleurs. Un homme de 60 ans environ, Honoré Mison, ancienement établi à Baillincourt, se rendait à son travail habituel.

Un jour, il fut surpris par une violente tempête. Il se réfugia dans un petit bâtiment qui servait de dépôt à son matériel. Il fut surpris par une violente tempête.

Il fut surpris par une violente tempête.

**Suicide dramatique à Hénil-Liétard**

La fosse Mulot était mise hier soir, en émoi par le bruit d'un drame tragique qui venait de se passer dans ce village. Un homme de 30 ans environ, un ouvrier s'était précipité dans la fosse Mulot, et s'était précipité dans la fosse Mulot.

Le corps fut retrouvé dans la fosse Mulot.

**Audacieux cambriolage à Valenciennes**

Un coffre-fort éventré. — Vol de 2.000 francs.

Valenciennes, le 8 juin. — La nuit dernière, la visite des cambrioleurs qui depuis quelques semaines semblaient nous accorder une trêve relative.

Hier, vers 4 heures et demie du matin, Paul Lebeau, tailleur de pierres blanches, 3 avenue Saint-Roch, constata, en se levant, que sa maison avait été visitée.

Le coffre-fort, qui se trouvait dans le sous-sol, avait été ouvert et le contenu avait été volé.

Le cambrioleur avait pris 2.000 francs.

Après avoir écarté ces obstacles, Lebeocq s'occupera de la construction du nouveau théâtre.

Dans la salle à manger, le coffre-fort, mesurant 1 m. 20 sur 70 centimètres, et pesant 80 kilos, avait été enlevé.

Il se trouvait dans le bureau, couché sur ses livres de comptabilité. La porte avait été fracturée, et à côté, un rouleau, un cric, une forte pince et une pioche, indiquaient que les cambrioleurs avaient opéré.

Le fil électrique, pour plus de précaution, avait été coupé et les malfaiteurs s'étaient emparés de bougies, dont les traces se voyaient sur le meuble défoncé.

Celui-ci avait été, comme on le pense, vidé de son contenu à savoir : 1 obligation 1895 du Crédit foncier, numéro 314.001, série 73, du 15 mai 1885, numéro 461.501, série 47, de 20 francs chacune ; 18 couverts moult argent, aux initiales L. B. entrelacées ; 24 allumettes en café, dont 18 marquées de métal ; 1 pelle à terre, 1 grande cuiller ; une somme de 110 francs, dont 10 francs en espèces et 100 francs en billets de banque de 50 francs. Le tout est évalué à 2.000 francs.

Une petite fenêtre de 70 centimètres sur 40 centimètres, qui se trouvait dans la vitre brisée, les cambrioleurs avaient évidemment passé par là.

La police, prévenue, a procédé immédiatement à une enquête et fait les constatations. On pourra reconnaître l'adresse des malfaiteurs. Celui-ci avait été vu par le maître, sur laquelle donne le chantier, pénétrant dans le jardin en franchissant une passerelle facile à escalader et même à forger. Ils se montrèrent à la fois les instruments de travail et les outils nécessaires à leur travail dans le bureau.

Mais il faut ajouter qu'on n'a pu relever aucune trace de pas, aucun indice.

M. Lebeocq qui couche à l'étage, a déclaré qu'il n'avait rien vu et qu'il n'avait rien entendu du matin et qu'il avait cru entendre une forte claque.

Il avait appelé la bonne et lui avait demandé si elle avait bien fermé les portes. Elle répondit affirmativement et comme on n'entendait plus rien, M. Lebeocq se recoucha.

La police va se préoccuper de voir, d'après enquête faite à Denain sur le cambriolage de la rue de la République, si elle ne trouvera pas là d'indications intéressantes, pouvant éclairer l'instruction de cette affaire et surtout une piste quelconque des cambrioleurs.

**Le Nouveau Théâtre DE LILLE**

Les démolisseurs. — Le square Jussieu. — Un projet aventureux. — Le boulevard Lille-Roubaix et le nouveau théâtre. — Les loteries.

On reparle de la construction du nouveau théâtre de Lille. C'est une nécessité qui s'impose en effet et la fameuse « salle de spectacle » de la place Sébastopol n'a que fort mal remplacé le vieux théâtre incendié, ses défauts multiples et ses inconvénients de toutes sortes.

Sans doute, parmi toutes les nécessités qui nous accablent il en est peut-être de plus urgentes encore que celle de la reconstruction du nouveau théâtre.

Mais celle-ci l'est assez, cependant, pour qu'on cherche à la satisfaire au plus tôt.

On a donc projeté de démolir le square Jussieu et de construire un nouveau théâtre sur ce terrain.

**Tragique Suicide à St-Martin**

Il y a quelques années, s'établissait, à St-Martin, canton de Solesmes, un lieu dit « la Vallée ». C'était un lieu agréable, entouré de bois et de fleurs. Un homme de 60 ans environ, Honoré Mison, ancienement établi à Baillincourt, se rendait à son travail habituel.

Un jour, il fut surpris par une violente tempête. Il se réfugia dans un petit bâtiment qui servait de dépôt à son matériel. Il fut surpris par une violente tempête.

Il fut surpris par une violente tempête.

**Suicide dramatique à Hénil-Liétard**

La fosse Mulot était mise hier soir, en émoi par le bruit d'un drame tragique qui venait de se passer dans ce village. Un homme de 30 ans environ, un ouvrier s'était précipité dans la fosse Mulot, et s'était précipité dans la fosse Mulot.

Le corps fut retrouvé dans la fosse Mulot.

**Audacieux cambriolage à Valenciennes**

Un coffre-fort éventré. — Vol de 2.000 francs.

Valenciennes, le 8 juin. — La nuit dernière, la visite des cambrioleurs qui depuis quelques semaines semblaient nous accorder une trêve relative.

Hier, vers 4 heures et demie du matin, Paul Lebeau, tailleur de pierres blanches, 3 avenue Saint-Roch, constata, en se levant, que sa maison avait été visitée.

Le coffre-fort, qui se trouvait dans le sous-sol, avait été ouvert et le contenu avait été volé.

Le cambrioleur avait pris 2.000 francs.

Parlement britannique est adopté d'un commun accord une motion priant le gouvernement français et le gouvernement anglais d'offrir leurs bons offices à la Russie et au Japon. Cette motion a été renvoyée à la commission des affaires étrangères à Paris et à celui de Londres.

**EN MANDCHOURIE**

Mouvement japonais

Pétersbourg, 8 juin. — Le correspondant du « Rouskoe Slovo » à Goutchouline télégraphie que le mouvement révolutionnaire accompli par les Japonais vers le Sud doit masquer des opérations préparatoires ayant pour but de dissimuler le point d'où sera dirigé le principal coup. Le bruit circule avec persistance d'un grand mouvement japonais du général Kouropki vers le Nord-Est.

**VOTE DE NOS DEPUTES**

Paris, 8 juin. — Voici comment se sont répartis les votes des députés du Nord et du Pas-de-Calais dans le scrutin sur l'amendement Flaminio, tendant à accorder aux associations cultuelles, pendant 99 ans, la jouissance des édifices du culte, moyennant 20 sous de loyer par an :

Ont voté pour : MM. Barrois, Boute, Cardon, Cochon, Danstette, Deleune, Groussau, Lemire, Guillaud, Lozé, Moitte, Montalembert, Pichon.

Tous les autres ont voté contre.

Pas-de-Calais : Ont voté contre : Baudy, Lamendin et Mill. MM. Rose et Jonnard étaient absents. Tous les autres ont voté pour.

**ELECTION A L'ACADEMIE**

Paris, 8 juin. — L'Académie française s'est réunie cet après-midi pour procéder à l'élection du successeur de M. Eugène Guillaud.

M. Etienne Lamy a été élu au premier tour par 21 voix contre 12 à M. Maurice Barres, 7 à M. Emile Bergerat et 1 bulletin blanc.

**LA MUTUALITE SCOLAIRE**

Paris, 8 juin. — Sur la demande de la Ligue française de l'enseignement, le ministre de l'Instruction publique vient de décider que les établissements publics d'enseignement primaire (écoles normales, écoles primaires supérieures, écoles normales d'instituteurs et écoles maternelles) créés ou créés le 1<sup>er</sup> juillet 1906 pour commémorer le 25<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la mutualité scolaire.

**ARRESTATION D'ASSASSINS**

Paris, 8 juin. — Les inspecteurs de la Sûreté ont arrêté ce matin les assassins présumés d'une vieille brocanteuse, la veuve Roger, rue Erard, qui fut trouvée étranglée chez elle le 30 mars.

Ce sont les nommés : Jean Brynold, 22 ans, garçon de magasin ; Jean Brynold, 20 ans, employé de commerce, sans domicile ; G. Masot, 23 ans, cordonnier. Ils ont été écroués.

**IMPORTANTES ESCROQUERIES**

Arrestation d'un ancien conseiller général

Paris, 8 juin. — Sur mandat de M. Maguin-Bocquet, juge d'instruction à Versailles, des inspecteurs de la sûreté ont arrêté ce matin trois individus faisant partie d'une bande noire, inculpés d'escroqueries s'élevant à une somme de 100.000 francs.

Ce sont les nommés Louis Meunier, 36 ans, courtier en grains, demeurant rue de Mauberge, sous le nom de Masson ; H. Roblot, 35 ans, secrétaire des bureaux, demeurant rue d'Alexandrie ; Fanny Masson, 34 ans, demeurant rue de Mauberge, maîtresse de Maclair.

Roblot est un ancien maire et ancien conseiller général de la Côte-d'Or dans le canton de Saulieu.

**LA REVOLUTION EN RUSSIE**

GRANDIOSE MANIFESTATION

Pétersbourg, 8 juin. — L'union des comités de magasins de Pétersbourg a adhéré à la proposition de l'union des ingénieurs de participer, au nombre de quarante mille personnes, à une grande manifestation sur la place du Sénat. Cette manifestation aura probablement lieu dimanche.

Actuellement siège à Moscou l'union de toutes les unions libérales, au nombre de seize, ont été envoyés 170 délégués.

Ce Congrès élaborera entre autres une résolution relative à la question de la paix.

**LES NEGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES**

On assure que le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne, sera demain de retour à Paris et reprendra avec M. Rouvier la conversation engagée hier avec M. de Flotow, le chargé d'affaires d'Allemagne.

**LA GUERRE Russo-Japonaise**

Vers la Paix

Londres, 8 juin. — Les derniers télégrammes reçus de Washington annoncent officiellement que d'ici vingt-quatre heures les Etats-Unis d'accord avec les puissances continentales se joindront à la Russie dans les conditions définitives du Japon pour la conclusion de la paix.

M. Roosevelt a dit à un visiteur qu'il comptait que l'ambassadeur des Etats-Unis serait reçu à Tsarskoïe-Selo aujourd'hui, s'il ne l'avait été hier.

M. Meyer, ex-Li dit, n'a pas pour instructions d'offrir formellement ses bons offices. Il doit chercher à savoir du tsar comment nous pouvons l'aider à obtenir la paix à bref délai.

**DEMANDE D'INTERVENTION**

Le groupe parlementaire de l'arbitrage international et le Comité commercial de

**LA REVOLUTION EN RUSSIE**

GRANDIOSE MANIFESTATION

Pétersbourg, 8 juin. — L'union des comités de magasins de Pétersbourg a adhéré à la proposition de l'union des ingénieurs de participer, au nombre de quarante mille personnes, à une grande manifestation sur la place du Sénat. Cette manifestation aura probablement lieu dimanche.

Actuellement siège à Moscou l'union de toutes les unions libérales, au nombre de seize, ont été envoyés 170 délégués.

Ce Congrès élaborera entre autres une résolution relative à la question de la paix.

**LES NEGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES**

On assure que le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne, sera demain de retour à Paris et reprendra avec M. Rouvier la conversation engagée hier avec M. de Flotow, le chargé d'affaires d'Allemagne.

**LA GUERRE Russo-Japonaise**

Vers la Paix

Londres, 8 juin. — Les derniers télégrammes reçus de Washington annoncent officiellement que d'ici vingt-quatre heures les Etats-Unis d'accord avec les puissances continentales se joindront à la Russie dans les conditions définitives du Japon pour la conclusion de la paix.

M. Roosevelt a dit à un visiteur qu'il comptait que l'ambassadeur des Etats-Unis serait reçu à Tsarskoïe-Selo aujourd'hui, s'il ne l'avait été hier.

M. Meyer, ex-Li dit, n'a pas pour instructions d'offrir formellement ses bons offices. Il doit chercher à savoir du tsar comment nous pouvons l'aider à obtenir la paix à bref délai.

**DEMANDE D'INTERVENTION**

Le groupe parlementaire de l'arbitrage international et le Comité commercial de

**LA REVOLUTION EN RUSSIE**

GRANDIOSE MANIFESTATION

Pétersbourg, 8 juin. — L'union des comités de magasins de Pétersbourg a adhéré à la proposition de l'union des ingénieurs de participer, au nombre de quarante mille personnes, à une grande manifestation sur la place du Sénat. Cette manifestation aura probablement lieu dimanche.

Actuellement siège à Moscou l'union de toutes les unions libérales, au nombre de seize, ont été envoyés 170 délégués.

Ce Congrès élaborera entre autres une résolution relative à la question de la paix.

**LES NEGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES**

On assure que le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne, sera demain de retour à Paris et reprendra avec M. Rouvier la conversation engagée hier avec M. de Flotow, le chargé d'affaires d'Allemagne.

**LA GUERRE Russo-Japonaise**

Vers la Paix

Londres, 8 juin. — Les derniers télégrammes reçus de Washington annoncent officiellement que d'ici vingt-quatre heures les Etats-Unis d'accord avec les puissances continentales se joindront à la Russie dans les conditions définitives du Japon pour la conclusion de la paix.

M. Roosevelt a dit à un visiteur qu'il comptait que l'ambassadeur des Etats-Unis serait reçu à Tsarskoïe-Selo aujourd'hui, s'il ne l'avait été hier.

M. Meyer, ex-Li dit, n'a pas pour instructions d'offrir formellement ses bons offices. Il doit chercher à savoir du tsar comment nous pouvons l'aider à obtenir la paix à bref délai.

**DEMANDE D'INTERVENTION**

Le groupe parlementaire de l'arbitrage international et le Comité commercial de

**LA REVOLUTION EN RUSSIE**

GRANDIOSE MANIFESTATION

Pétersbourg, 8 juin. — L'union des comités de magasins de Pétersbourg a adhéré à la proposition de l'union des ingénieurs de participer, au nombre de quarante mille personnes, à une grande manifestation sur la place du Sénat. Cette manifestation aura probablement lieu dimanche.

Actuellement siège à Moscou l'union de toutes les unions libérales, au nombre de seize, ont été envoyés 170 délégués.

Ce Congrès élaborera entre autres une résolution relative à la question de la paix.

**LES NEGOCIATIONS FRANCO-ALLEMANDES**

On assure que le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne, sera demain de retour à Paris et reprendra avec M. Rouvier la conversation engagée hier avec M. de Flotow, le chargé d'affaires d'Allemagne.